



Les risques majeurs à Nouméa



RISQUES SANITAIRES

Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)



RISQUES NATURELS



GUIDE DES BONS RÉFLEXES

RISQUES TECHNOLOGIQUES



Ville de **NOUMÉA**

SOMMAIRE

4-5 Les risques majeurs

6 Sécurité

7 LES RISQUES NATURELS

8-9 Cyclones

10-11 Tsunamis

12-13 Séismes

14-15 Inondations

16-17 Mouvements de terrain

18 Fortes houles

19 Feux de forêt

20 Fortes pluies et orages

20 Vents violents

21 LES RISQUES SANITAIRES

22 Infections

24 Épipzooties

24 Fortes chaleurs

25 LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

26 Risques industriels

27 Transports de matières dangereuses

27 Pollution maritime

28 Numéros utiles

Directeur de publication :
Sonia LAGARDE, Maire de Nouméa

Rédaction :

Hervé COQUOIN

Photos : Niko VINCENT-Ville de Nouméa

Conception : Eteek

Impression : Artypo

Édition : août 2019 – 2000 exemplaires

Guide téléchargeable sur

 www.noumea.nc

ÉDITO



Chères Nouméennes, chers Nouméens, ayez les bons réflexes !

Comme toute commune, Nouméa est exposée à des risques majeurs spécifiques. Classés en trois catégories, ils peuvent être d'ordre **naturel** (cyclones, inondations), **sanitaire** (dengue, zika, chikungunya) ou **technologique** (utilisation et transport de

matières dangereuses).

Face à tous ces risques, les Nouméens sont potentiellement en danger. L'expérience prouve que le nombre de victimes et l'importance des dégâts sont réduits quand les habitants sont sensibilisés et informés sur les précautions à prendre et les consignes à suivre. C'est là tout l'objet de ce Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM). Véritable outil de sensibilisation, il est facile d'accès, concis et pratique. Il permettra à chacun d'entre vous d'acquérir les bons réflexes et de savoir quelle conduite adopter afin d'agir et de réagir au mieux, quelles que soient les circonstances.

Alors, prenez le temps de le lire attentivement avec vos proches et conservez-le !

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Sonia Lagarde'.

Sonia LAGARDE
Maire de Nouméa

LES RISQUES MAJEURS

QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

C'est un danger, aussi appelé aléa, qui menace de nombreuses personnes et qui peut aboutir à une catastrophe.

Il peut être d'origine naturelle ou relatif à l'activité humaine. Ses effets peuvent mettre en jeu la vie d'un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société.

LES RISQUES MAJEURS SONT CARACTÉRISÉS :

- ◇ **par une gravité certaine** : ils peuvent provoquer de nombreuses victimes ainsi que des dommages considérables aux biens et à l'environnement ;
- ◇ **par une faible fréquence** : moins ils sont fréquents, plus l'homme et la société ont tendance à les oublier et à les ignorer.

Trois catégories de risques majeurs (naturels, sanitaires, technologiques) concernent la ville de Nouméa. En cas de catastrophe, vous devez avoir été informé et préparé aux conséquences de ces phénomènes.

Ce Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) vous informe des quinze risques majeurs identifiés auxquels la ville de Nouméa est potentiellement exposée ainsi que sur les bons réflexes à avoir et les consignes de sécurité à appliquer au cas où vous seriez exposé à l'un de ces risques. **Lisez-le attentivement et conservez-le !**

Les informations de ce document sont issues du Plan communal de sauvegarde et du Document des risques majeurs de la Nouvelle-Calédonie (DRM). Ils sont consultables à la direction des services d'incendie et de secours de la Ville de Nouméa.

Le DICRIM est téléchargeable sur ➡ www.noumea.nc/dicrim.

MAJEURS

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

En cas de crise majeure, le maire active le plan communal de sauvegarde (PCS). Il s'agit d'un plan qui prépare les services communaux concernés à la gestion des conséquences d'un accident significatif, à l'échelle communale, qu'il soit d'origine naturelle, sanitaire et/ou technologique.

Cet outil, mis en place par la commune depuis le 18 décembre 2014, permet de :

- ◇ diffuser l'alerte et les consignes de sécurité ;
- ◇ organiser la protection de la population, de l'environnement et des biens ;
- ◇ mobiliser les moyens d'action ;
- ◇ mettre en œuvre les mesures d'accompagnement et de soutien à la population.

LE POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL

Dès que le plan communal de sauvegarde est déclenché, le maire met en place une cellule de crise appelée poste de commandement communal (PCC). Installé à proximité du Centre de traitement de l'alerte (CTA), situé au centre de secours de Normandie, le PCC a pour principales missions de :

- ◇ centraliser les décisions prises par le directeur des opérations de secours (le maire) ;
- ◇ organiser les actions des services municipaux (sapeurs-pompiers, police municipale, services techniques et communication) en vue d'alerter et informer la population, et de protéger et soutenir les personnes.

CHACUN EST ACTEUR DE SA SÉCURITÉ ET DE CELLE DES AUTRES

Équipez-vous !

Un équipement minimum en votre possession peut vous sauvegarder d'une situation périlleuse en cas d'événement majeur.

LE « PACK » SÉCURITÉ, À AVOIR EN PERMANENCE CHEZ

SOI

Radio à piles, lampe de poche, matériel de confinement (ruban adhésif,

LES CONSIGNES DE BASE À RESPECTER



Mettez-vous à l'abri.



Écoutez les instructions.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les enseignants se chargent d'eux.



Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours.

ÊTRE INFORMÉ D'UNE ALERTE

En cas de risque majeur, la Ville de Nouméa et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie vous informeront par des messages diffusés sur les radios locales ou par tout autre moyen afin de vous donner la marche à suivre.



ÉCOUTEZ LES INSTRUCTIONS DONNÉES À LA RADIO

Nouvelle-Calédonie la 1^{ère} : **89.00 MHz et 90.00 MHz**

Océane FM : **95.00 MHz**

Radio Djido : **97.4 MHz**

NRJ : **93.5 MHz**

RRB : **100.4 MHz**

15

SAMU

16

Secours en mer

17

Police gendarmerie

18

Sapeurs-pompiers

LES RISQUES NATURELS

Un risque naturel est une menace découlant de phénomènes géologiques ou atmosphériques.

Il peut causer des pertes en vies humaines et occasionner des dommages importants sur les biens ou l'environnement.

Les 9 risques naturels identifiés concernant la commune de Nouméa sont représentés par les symboles suivants :



Cyclones



Tsunamis



Séismes



Inondations



Mouvements
de terrain



Fortes houles



Feux de forêt



Fortes pluies
et orages



Vents violents

CYCLONES



Un cyclone tropical est une zone de basse pression composée de formations nuageuses qui s'enroulent autour d'un centre de rotation. Un cyclone présente à la fois un mouvement de rotation sur lui-même, comme une toupie, et un déplacement. Ce dernier est plutôt lent (20 à 30 km/h) en comparaison de la vitesse des vents qui peut dépasser les 150 km/h.

4 niveaux d'alerte existent :

◇ **Préalerte** (cyclone en approche) **Soyez attentif !**

Suivez l'évolution du phénomène et écoutez les consignes diffusées par les médias. Ne planifiez pas d'activité en extérieur de longue durée. Faites le plein de carburant des véhicules. Constituez une trousse de premiers secours. Contrôlez les toitures et enlevez tout objet pouvant devenir un projectile. Nettoyez les chéneaux et les gouttières. Élaguez les arbres à proximité des habitations. Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et constituez une réserve d'eau potable.

◇ **Alerte 1** (cyclone à moins de 18 heures) **Préparez-vous !**

Si vous êtes trop éloigné de votre domicile, faites le choix d'un hébergement de proximité. Démontez les installations aériennes. Préparez-vous à arrêter progressivement toute activité professionnelle. Contrôlez les systèmes d'évacuation des eaux pluviales. Ne pratiquez plus d'activité nautique. Restez à l'écoute des consignes diffusées par les médias.

◇ **Alerte 2** (cyclone à moins de 6 heures) **Protégez-vous !**

Ne circulez plus à l'extérieur. Restez confiné à l'intérieur des habitations ou des abris publics mis à disposition par les mairies. Éloignez-vous des baies vitrées. Occultez les ouvertures des habitations. Si la situation se dégrade, repérez les endroits les plus résistants de l'abri, restez-y et protégez-vous. Surveillez la résistance de l'abri et de ses ouvrants.

◇ **Mesures de sauvegarde.** **Restez vigilant !**

Le cyclone est passé mais tout danger n'est pas écarté. Restez informé de l'état des réseaux et voiries publics. Reprenez progressivement une activité normale. Respectez l'interdiction de baignade et des activités nautiques. Ne touchez pas les fils électriques tombés au sol ou sur les routes. Prenez garde aux chutes d'objets et aux glissements de terrain. Évitez l'utilisation des téléphones pour ne pas saturer les réseaux, sauf nécessité absolue. Signalez les blessés ou les victimes éventuelles aux services de secours.

LES BONS RÉFLEXES EN CAS DE CYCLONE



Mettez-vous à l'abri chez vous ou dans le bâtiment le plus proche.



Écoutez la radio. Respectez les consignes des autorités.



Ne prenez pas votre véhicule.



Ne téléphonez pas (sauf urgence médicale), libérez les lignes pour les secours.



Ne revenez pas sur vos pas.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les enseignants se chargent d'eux.



Éloignez-vous des fils électriques ou de ce qui peut s'effondrer.

Le saviez-vous ?

40 est le nombre de cyclones ayant occasionné des dégâts en Nouvelle-Calédonie depuis 1880.

TSUNAMIS



Un tsunami est une onde océanique engendrée par un mouvement brutal du sol marin, provoquant d'énormes vagues côtières pouvant atteindre plusieurs dizaines de mètres de hauteur. Sur les rivages, la puissance destructrice des tsunamis est énorme.

Le littoral est particulièrement exposé

En arrivant sur Nouméa, un tsunami envahirait les terres sur des distances plus ou moins importantes en fonction de son intensité et de la physionomie du littoral. Les zones à risque :

- ◇ terres à faible altitude et plaines côtières ;
- ◇ baies et estuaires ;
- ◇ l'ensemble du littoral en cas de phénomène de forte intensité.

Les mesures prises par la Ville de Nouméa :

- ◇ plan Orsec Tsunami de la Direction de la sécurité civile et de la gestion des risques (DSCGR) ;
- ◇ les niveaux d'alerte du PTWC (Pacific Tsunami Warning Center).

Le saviez-vous ?

Un signe immédiat et inquiétant à l'approche d'un tsunami est une diminution rapide et inattendue du niveau de la mer. Ce phénomène peut se produire quelques minutes seulement avant que la côte ne soit envahie par un tsunami.

LES BONS RÉFLEXES EN CAS DE TSUNAMI



Rentrez dans un abri en dur.



Écoutez la radio. Respectez les consignes des autorités.



Coupez le gaz et l'électricité.



Regagnez les étages ou les points hauts de la ville.



Ne prenez pas votre véhicule.



Ne téléphonez pas (sauf urgence médicale), libérez les lignes pour les secours.



Éloignez-vous des fils électriques ou de ce qui peut s'effondrer.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les enseignants se chargent d'eux.

L'ORIGINE DES TSUNAMIS :

Les tsunamis sont générés principalement par des séismes, des glissements de terrain sous-marins ou des éruptions volcaniques sous-marines.

Les éruptions volcaniques sous-marines peuvent produire des vagues de tsunami impressionnantes. La grande éruption du volcan Krakatoa (Indonésie) en 1883, a généré des vagues géantes atteignant 40 mètres au-dessus du niveau de la mer, tuant des milliers de personnes et dévastant de nombreux villages côtiers.

Toutes les régions océaniques du monde peuvent être touchées par les tsunamis, mais la probabilité d'un tsunami destructeur est beaucoup plus grande dans l'océan Pacifique en raison des nombreux séismes de forte intensité qui se produisent le long de ses côtes.

SÉISMES



Un séisme se traduit par un mouvement brusque ou par une secousse de l'écorce terrestre, qui se produit à une certaine profondeur, à partir d'un épicentre.

Un séisme arrive sans aucun signe avant-coureur.

Il vous surprendra où que vous soyez, puisqu'il est impossible de prévoir sa survenue. Il se produira donc toujours à un moment où vous ne vous y attendrez pas.

Le saviez-vous ?

Un réseau de 8 stations sismiques réparties sur l'ensemble de l'archipel calédonien « écoute » en permanence les soubresauts de la Terre. Cette surveillance quasiment en temps réel permet de détecter la plupart des séismes du Pacifique sud-ouest d'une magnitude supérieure à 3 sur l'échelle de Richter.

Elle permet également de déterminer leurs caractéristiques : localisation de l'épicentre, magnitude, distance...

La plupart des séismes enregistrés en Nouvelle-Calédonie est liée à la subduction de l'arc du Vanuatu. Cette dynamique génère de nombreux séismes dont les plus puissants atteignent une magnitude de 8.

LES BONS RÉFLEXES EN CAS DE SÉISME



Quittez votre habitation et éloignez vous des bâtiments.



Écoutez la radio. Respectez les consignes des autorités.



Coupez le gaz et l'électricité.



Abritez-vous sous une table si vous ne pouvez pas sortir du bâtiment.



Ne prenez pas votre véhicule.



Ne téléphonez pas (sauf urgence médicale), libérez les lignes pour les secours.



Éloignez-vous des fils électriques ou de ce qui peut s'effondrer.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les enseignants se chargent d'eux.



Ne revenez pas sur vos pas.



Ne fumez pas, évitez toute étincelle.



Ne regagnez pas votre habitation si celle-ci a été endommagée.

LES BONS GESTES À AVOIR :

- ◇ prévoyez dans un lieu facilement accessible une trousse de soins, un poste de radio, une lampe de poche avec piles ;
- ◇ mettez en réserve : conserves, sucre, lait et eau (à renouveler régulièrement) ;
- ◇ scellez aux murs et aux cloisons les meubles hauts (armoires, bibliothèques, etc.) ;
- ◇ entreposez les objets lourds au sol ;
- ◇ repérez un endroit, à l'intérieur de l'habitation, où vous pourrez vous mettre à l'abri.

INONDATIONS



Une inondation est provoquée par une montée des eaux sur une zone pouvant être habitée. Elle peut être meurtrière en raison de la force du courant. Différents types d'inondations sont susceptibles d'affecter Nouméa, avec, par ordre croissant de gravité :

- ◇ les inondations dites « pluviales » ;
- ◇ le débordement des principaux cours d'eau ;
- ◇ les crues torrentielles.

Le phénomène d'inondation est essentiellement lié aux phénomènes cycloniques et aux orages. En effet, lors de dépressions tropicales ou de cyclones, les vents s'accompagnent de pluies diluviennes de grande intensité sur une période assez étendue. Toutefois, les petits cours d'eau peuvent également entrer en crue rapidement en dehors de tout phénomène cyclonique, à cause de pluies de forte intensité.

Les mesures prises par la Ville de Nouméa :

- ◇ entretien des réseaux d'eau et surveillance renforcée en cas de montée des eaux ;
- ◇ maîtrise de l'urbanisme par le plan d'urbanisme directeur (PUD).

LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'INONDATION



Gagnez les étages ou les points hauts de la ville.



Écoutez la radio. Respectez les consignes des autorités.



Coupez le gaz et l'électricité.



Fermez volets, portes et fenêtres.



Ne prenez pas votre véhicule.



Ne téléphonez pas (sauf urgence médicale), libérez les lignes pour les secours.



Éloignez-vous des fils électriques ou de ce qui peut s'effondrer.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les enseignants se chargent d'eux.

LES BONS GESTES À AVOIR :

- ◇ jetez les aliments restés dans l'eau, dans un réfrigérateur ou dans un congélateur hors service ;
- ◇ attendez la mise hors d'eau de la fosse septique avant de la refaire fonctionner.

MOUVEMENTS DE TERRAIN



Les mouvements de terrain correspondent à des déplacements de masses de terrain déstabilisées sous l'effet de déclencheurs naturels (pluie, séisme) ou d'origine humaine (terrassement, vibration, déboisement, exploitation de carrière).

Ils sont regroupés en deux ensembles :

- ◇ **les mouvements lents** (affaissement, tassement, glissement) ;
- ◇ **les mouvements rapides**
 - mouvements rapides en masse (effondrement, chute de blocs, éboulement) ;
 - mouvements rapides remaniés (crue torrentielle, coulée de boue).

Les mesures prises par la Ville de Nouméa :

- ◇ maîtrise de l'urbanisme par le plan d'urbanisme directeur (PUD) ;
- ◇ mise en sécurité des escarpements du domaine communal, qui font l'objet d'un programme de confortement et d'entretien.

Le saviez-vous ?

Ne construisez jamais sans permis.

Ne construisez jamais sur un terrain à risque fort.

Avant de construire, consultez à la mairie les cartes de zones à risque, le plan d'urbanisme directeur (PUD).

Ne faites jamais de terrassement ou de mur de soutènement sans le conseil d'un spécialiste, l'avis et l'autorisation de la mairie.

LES BONS RÉFLEXES EN CAS DE MOUVEMENT DE TERRAIN



Fuyez
latéralement.



Écoutez la radio.
Respectez les
consignes des
autorités.



Ne revenez pas
sur vos pas.



Ne téléphonez pas (sauf urgence
médicale), libérez les lignes pour les
secours.



Éloignez-vous des fils
électriques ou de ce qui
peut s'effondrer.



N'allez pas chercher vos enfants
à l'école, les enseignants se
chargent d'eux.



Ne regagnez pas votre
habitation si celle-ci a
été endommagée.

LES BONS GESTES AU QUOTIDIEN :

- ◇ surveillez l'évolution des fissures de votre maison et de votre terrain ;
- ◇ facilitez l'écoulement des eaux pluviales.

FORTES HOULES



La Nouvelle-Calédonie a la particularité d'être entourée d'une barrière de corail qui « casse » la houle et donc protège le rivage. Toutes les habitations, installations et activités humaines (professionnelles ou de loisirs) situées aux abords immédiats des côtes sont toutefois concernées.

Deux dangers caractérisés :

- ◇ la montée du niveau de la mer peut entraîner des inondations (phénomène accentué en période de grandes marées hautes) ;
- ◇ l'énergie véhiculée par la forte houle peut occasionner des dégâts à la côte et mettre à mal l'intégrité des édifices, jusqu'au risque d'effondrement.

Les mesures prises par la Ville de Nouméa :

La Ville organise la surveillance des baignades sur les plages de la baie des Citrons et du Château Royal. Les nageurs sauveteurs évaluent le risque et peuvent être amenés à interdire occasionnellement la baignade. Toutefois, en relation avec la Direction de la sécurité civile et de la gestion des risques, la Ville peut être amenée à prendre des arrêtés d'interdiction de baignade.

LES BONS RÉFLEXES EN CAS DE FORTE HOULE



Rentrez dans un abri en dur.



Écoutez la radio. Respectez les consignes des autorités.



Coupez le gaz et l'électricité.



Fermez volets, portes et fenêtres.



Ne prenez pas votre véhicule.



Ne téléphonez pas (sauf urgence médicale), libérez les lignes pour les secours.



Éloignez-vous des fils électriques ou de ce qui peut s'effondrer.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les enseignants se chargent d'eux.

FEUX DE FORÊT



Les feux de forêt sont des sinistres incontrôlés qui se déclarent et se propagent sur une surface forestière minimale d'un hectare. Un feu de forêt peut être d'origine naturelle (dû à la foudre) ou humaine : soit de manière intentionnelle, soit de manière accidentelle (barbecue, mégot de cigarette, feu d'écobuage mal contrôlé, travaux...).

Les mesures prises par la Ville de Nouméa :

- ◇ arrêté du maire portant réglementation des feux sur le territoire de la commune de Nouméa (2018/3459) ;
- ◇ entretien des parcelles communales et des accès routiers dans les massifs sensibles.

LES BONS RÉFLEXES EN CAS DE FEUX DE FORÊT



Mettez-vous à l'abri chez vous ou dans le bâtiment le plus proche.



Écoutez la radio. Respectez les consignes des autorités.



Coupez le gaz et l'électricité.



Fermez volets, portes et fenêtres.



Ouvrez le portail de votre habitation pour faciliter l'accès.



Ne prenez pas votre véhicule.



Ne téléphonez pas (sauf urgence médicale), libérez les lignes pour les secours.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les enseignants se chargent d'eux.

FORTES PLUIES ET ORAGES



Les fortes pluies peuvent provoquer des inondations, des glissements de terrain et occasionner des dégâts considérables. Les orages peuvent être la cause d'électrification, de brûlure, d'incendie, de dommages mécaniques et de destruction de matériels.

LES BONS RÉFLEXES EN CAS DE FORTES PLUIES ET D'ORAGES



Gagnez les étages ou les points hauts de la ville.



Fermez volets, portes et fenêtres.



Écoutez la radio. Respectez les consignes des autorités.



Mettez-vous à l'abri chez vous ou dans le bâtiment le plus proche.



Coupez le gaz et l'électricité.

VENTS VIOLENTS



Les vents violents peuvent endommager gravement les bâtiments et mettre les usagers de la route et de la mer en danger. Ils peuvent endommager des toitures, arracher des arbres, déporter les véhicules sur les routes, rompre les amarres de bateaux et occasionner des coupures d'électricité et de téléphone.

LES BONS RÉFLEXES EN CAS DE VENTS VIOLENTS



Fermez volets, portes et fenêtres.



Écoutez la radio. Respectez les consignes des autorités.



Coupez le gaz et l'électricité.



Mettez-vous à l'abri chez vous ou dans le bâtiment le plus proche.



Ne prenez pas votre véhicule.



Ne téléphonez pas (sauf urgence médicale), libérez les lignes pour les secours.



Éloignez-vous des fils électriques ou de ce qui peut s'effondrer.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les enseignants se chargent d'eux.

LES RISQUES SANITAIRES

Un risque sanitaire désigne un risque, immédiat ou à long terme, auquel la santé publique peut être exposée.

Les 3 risques sanitaires concernant la commune de Nouméa sont représentés par les symboles suivants :



Infections émergentes
et réémergentes



Épizooties



Fortes chaleurs

INFECTIONS ÉMERGENTES ET RÉÉMERGENTES



Ce sont des maladies dont l'incidence chez les humains a augmenté au cours des vingt dernières années, ou menace d'augmenter dans un futur proche (épidémie de chikungunya, risque pandémique grippal H5N1, etc.). Les maladies infectieuses sont souvent des zoonoses (maladies animales, microbiennes ou parasitaires, qui se transmettent de l'animal à l'homme ou inversement).

La commune de Nouméa est confrontée à l'augmentation de cas de leptospirose et de foyers de dengue, de zika ou de chikungunya. Tous les trois à quatre ans, les épidémies font des milliers de malades et sont à l'origine de plusieurs décès.

La transmission des arboviroses et de la leptospirose à l'homme :

Les arboviroses tel que la dengue, le zika et le chikungunya se transmettent à l'homme par l'intermédiaire d'un moustique : l'*Aedes aegypti*.

La leptospirose : la contamination se fait soit directement par contact avec des urines ou des tissus d'animaux infectés, soit indirectement par l'intermédiaire d'eaux, de végétaux ou de boues souillées par ces urines.

LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'ARBOVIROSE OU DE LEPTOSPIROSE



Détruisez 1 à 2 fois par semaine tous les gîtes larvaires et ne marchez pas pieds nus.



Utilisez des répulsifs, sur vous-même et sur votre entourage.



Informez-vous et soyez à l'écoute des conseils des professionnels de santé.

Le saviez-vous ?

En 2013, ce sont plus de 3 000 cas de dengue qui ont été recensés à Nouméa, pour plus de 11 000 cas en Nouvelle-Calédonie ; en 2017, 1 832 cas ont été recensés dans la capitale pour 4 600 sur l'ensemble du territoire. Le nombre de décès dus à la dengue est également important : 5 en 2013, 11 en 2017.

Les mesures prises par la Ville de Nouméa :

Pour chaque cas d'arbovirose déclaré, trois épandages sous 10 jours de produit adulticide sont réalisés autour de l'habitation du malade, ainsi que des actions de prévention en porte-à-porte et un épandage manuel de produit adulticide.

En plus de ce protocole, la Ville réalise une pulvérisation de larvicide dans un rayon de 100 mètres autour du domicile du malade.

Également, la ville de Nouméa développe, avec l'aide de partenaires locaux et internationaux, des méthodes alternatives pour empêcher la transmission des virus à l'homme (la méthode Wolbachia).

Une épidémie de grippe est caractérisée par sa diffusion rapide d'homme à homme et une extension géographique importante, avec l'apparition de virus saisonniers.

Le virus grippal se transmet par :

- ◇ la voie aérienne, c'est-à-dire la dissémination dans l'air du virus par l'intermédiaire de la toux, de l'éternuement ou des postillons ;
- ◇ le contact rapproché avec une personne infectée (lorsqu'on l'embrasse, qu'on lui serre la main) ;
- ◇ le contact avec des objets touchés et donc contaminés par une personne malade (exemple : une poignée de porte).

LES BONS RÉFLEXES EN CAS DE GRIPPE



Jetez vos mouchoirs usagés.



Lavez-vous les mains régulièrement.



Couvrez votre nez ou votre bouche lorsque vous éternuez ou tousssez. Portez un masque.



Informez-vous et soyez à l'écoute des conseils des professionnels de santé.



Une épizootie est une maladie affectant brutalement un grand nombre d'animaux, dans une région donnée. Elle peut être responsable de pertes économiques considérables et entraîner la fermeture d'exploitations d'élevage et l'abattage des animaux (vide sanitaire).

Les mesures prises par la Ville de Nouméa :

Elle travaille en collaboration avec les services du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour mettre en œuvre les mesures nécessaires en cas d'épizootie (contrôle des importations et veille des produits à risque sanitaire).

LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'ÉPIZOOTIE

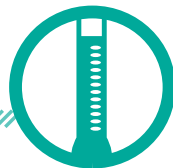


Informez-vous et soyez à l'écoute des conseils des professionnels de santé.



Ne rapportez pas de plantes ou d'animaux en Nouvelle-Calédonie sans passer par la douane.

FORTES CHALEURS



Fortes chaleurs et canicule présentent des risques pour la santé. Coup de chaleur, déshydratation, les risques sont différents selon l'âge et les activités pratiquées. Une personne victime d'un coup de chaleur est en danger de mort.

LES BONS RÉFLEXES EN CAS DE FORTE CHALEUR



Prenez des nouvelles de votre entourage et donnez-en également



Mouillez votre peau plusieurs fois par jour en assurant une légère ventilation.



Hydratez-vous régulièrement et restez au frais.



Au travail, soyez vigilant pour vos collègues et vous-même.



Passez plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.



Ne restez pas en plein soleil.



Ne consommez pas d'alcool.



Ne faites pas d'efforts physiques intenses.



Ne sortez pas aux heures chaudes.

LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Le risque technologique à Nouméa a principalement comme source les établissements industriels et le transport de matières dangereuses.

Il peut causer des dommages conséquents sur l'homme, les biens et l'environnement.

Les 3 risques technologiques concernant la commune de Nouméa sont représentés par les symboles suivants :



Risque industriel



Transport de matières dangereuses



Pollution maritime

RISQUE INDUSTRIEL



Un risque industriel majeur est un événement accidentel entraînant des conséquences immédiates et graves pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens ou l'environnement.

Les mesures prises par la Ville de Nouméa :

- ◊ la Ville collabore avec les services du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie : la Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie (DIMENC), la Direction de la sécurité civile et de la gestion des risques (DSCGR) et la Direction de l'environnement (DENV) ;
- ◊ la Ville a pris connaissance des plans d'intervention spécifiques et a adapté en conséquence son plan communal de sauvegarde.

LES BONS RÉFLEXES EN CAS DE RISQUE INDUSTRIEL



Mettez-vous à l'abri chez vous ou dans le bâtiment le plus proche.



Écoutez la radio. Respectez les consignes des autorités.



Fermez volets, portes et fenêtres.



Ne téléphonez pas (sauf urgence médicale), libérez les lignes pour les secours.



Ne fumez pas, évitez toutes étincelles.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les enseignants se chargent d'eux.

TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



Ces substances de nature inflammable, toxique, explosive, corrosive peuvent provoquer des explosions, des incendies ou la dispersion dans l'air d'un nuage toxique. La commune de Nouméa est potentiellement exposée à ce risque en raison des approvisionnements permanents (stations-service, industries, port maritime, etc.).

LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'ACCIDENT DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



Mettez-vous à l'abri chez vous ou dans le bâtiment le plus proche.



Écoutez la radio. Respectez les consignes des autorités.



Coupez le gaz et l'électricité.



Fermez volets, portes et fenêtres.



Ne téléphonez pas (sauf urgence médicale), libérez les lignes pour les secours.



Ne fumez pas, évitez toutes étincelles.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les enseignants se chargent d'eux.

POLLUTION MARITIME



En cas de pollution maritime, le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie active les plans POLMAR et POLMAR-Terre pour coordonner l'ensemble des services concourants (État, armée, DSCGR, commune).

La Ville de Nouméa, qui comptabilise 160 km de côtes, participe à préserver les personnes, les biens et l'environnement (arrêtés d'interdiction de baignade, engagement des moyens de secours et techniques à disposition, activation du plan communal de sauvegarde).

ÊTRE BIEN INFORMÉ ET SAVOIR DONNER L'ALERTE CONTRIBUE À LA SÉCURITÉ DE TOUS.

Qui contacter en cas de survenue du risque ?

Les premières personnes à contacter en cas d'urgence sont les sapeurs-pompiers : **18**

Votre message d'alerte doit contenir les points suivants :

- le numéro de téléphone où vous joindre ;
- le lieu et la nature de l'événement ;
- les risques éventuels que vous voyez ;
- le nombre de victimes (éventuellement) ;
- les premières mesures que vous mettez en œuvre.

Attention : ne raccrochez pas avant qu'on ne vous le dise.



SAMU



Secours en mer



Police gendarmerie



Sapeurs-pompiers

Mairie de Nouméa	27 31 15	www.noumea.nc
Météo-France Nouvelle-Calédonie	27 93 14	www.meteo.nc
Direction de la sécurité civile et gestion des risques (DSCGR)	20 77 00	www.securite-civile.nc



Ville de
NOUMÉA

